



image Thomas Sponti

Exposition publique

Une exposition publique a eu lieu du 2 au 10 décembre 2015.

Rapport du jury

 [Rapport du jury \(1/3\)](#)

 [Rapport du jury \(2/3\)](#)

 [Rapport du jury \(3/3\)](#)

Le bureau d'architecture Bonnard Woeffray architectes est le lauréat du concours d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'un nouveau collège « Croset-Parc ». Son projet intitulé « WIKIMINI » a été primé par le jury, présidé par M. Bernard Zurbuchen, architecte EPF du bureau M+B Zurbuchen-Henz Sàrl, et composé de membres de la Municipalité, des services communaux concernés, ainsi que d'architectes professionnels. Tous les projets déposés lors du concours seront visibles dans le cadre d'une exposition publique qui aura lieu du 2 au 10 décembre 2015.

Les membres du jury ont examiné 47 projets déposés dans le cadre du concours lancé par la Commune d'Ecublens le 28 avril 2015, suite à l'adoption en début d'année par le Conseil communal d'un préavis pour l'organisation d'un concours de projet pour la construction d'un

nouveau collège. Cette construction est destinée à répondre aux besoins des futurs habitants de ce secteur, ainsi qu'à l'évolution démographique de la Commune. Situé dans le futur quartier « Croset-Parc », qui accueillera de nouveaux habitants à l'horizon 2018, ce nouveau bâtiment s'inscrit en lien direct avec le site scolaire existant du Croset.

Au terme de ses délibérations, le jury unanime a désigné le projet « WIKIMINI » du bureau d'architecture Bonnard Woeffray architectes à Monthey. Il a également primé quatre autres projets. Le projet lauréat s'est distingué par son excellente intégration dans le site, ainsi que par son bon fonctionnement et sa répartition judicieuse des locaux. Il propose trois niveaux d'accès, ayant tous les trois une relation directe avec le terrain existant et offrant un accès indépendant aux locaux (parties scolaire, sportive et parascolaire-APEMS). Un large préau situé au-dessus de la nouvelle salle de gymnastique semi-enterrée vient compléter l'ancien préau. Enfin, une liaison piétonne reliant le chemin du Parc à la zone de sport du Croset est créée.

La nouvelle construction scolaire accueillera vingt salles de classe, une salle de gymnastique double, un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), et divers locaux pour le service des PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire), ainsi qu'un parking souterrain d'environ quarante places.

La Municipalité



